



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)
Numéro du produit SN2977, SN2978, SN2979

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Pour un entretien préventif et la réparation de presque tous les types de toit. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
 Claro Road, Harrogate
 HG1 4DS
 United Kingdom
 +44 1423 567641
 sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Lact. - H362

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

EUH208 Contient du COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Contient

PARAFFINE CHLORURÉE C14-17

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

PARAFFINE CHLORURÉE C14-17			1-5%
Numéro CAS: 85535-85-9		Numéro CE: 287-477-0	
Facteur M (aigu) = 100		Facteur M (chronique) = 100	
Classification			
Lact. - H362			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			
OXYDE DE ZINC			1-5%
Numéro CAS: 1314-13-2		Numéro CE: 215-222-5	
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463881-xxxx	
Facteur M (aigu) = 1		Facteur M (chronique) = 1	
Classification			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE) <1%		
Numéro CAS: 136-52-7	Numéro CE: 205-250-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119524678-29-xxxx
Facteur M (aigu) = 1		
Classification		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1A - H317		
Repr. 2 - H361f		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 3 - H412		
3-IODO-2-PROPYNYL-BUTYLCARBAMATE <1%		
Numéro CAS: 55406-53-6	Numéro CE: 259-627-5	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 3 - H331		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT RE 1 - H372		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE <1%		
Numéro CAS: 26530-20-1	Numéro CE: 247-761-7	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation

Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.

Ingestion

Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin. En cas d'injection sous la peau, consulter immédiatement un médecin. Même en présence de peu, voire d'aucun symptôme, il est conseillé de signaler l'incident à l'hôpital.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de gouttelettes ou d'aérosols présents dans l'air peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Possibilité d'effets irréversibles.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des ampoules ou des dermites. Le relâchement pendant une forte pression peut entraîner l'injection du produit sous la peau et provoquer une nécrose locale.
Contact oculaire	Peut irriter les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, oxyde de zinc, de l'oxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Méthodes de nettoyage

Contenir et récupérer le produit renversé à l'aide de matériau absorbant non-combustible, comme par exemple le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un conteneur approprié portant une étiquette indiquant le contenu. Nettoyez les surfaces avec un mélange d'eau et de détergent. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Maintenez le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Ne pas respirer les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Ne pas appliquer sur la peau ni dans les yeux. Interdire de fumer, de manger et de boire dans les zones d'utilisation du produit. Pour toute information sur la protection individuelle, voir la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. FEU/EXPLOSION Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. SPECIAL Ne pas inhaler l'aérosol pendant l'application.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des matières très alcalines et très acides. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application au pinceau. L'application par vaporisation est également possible. Matière à un composant. Ce produit ne nécessite pas d'être mélangé à un autre composant avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OXYDE DE ZINC

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

PARAFFINE CHLORURÉE C14-17 (CAS: 85535-85-9)

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.7 mg/m³

Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 47.9 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.58 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.0 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28.75 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 0.001 mg/l

Sédiments (eau douce); 5 mg/kg

eau de mer; 0.0002 mg/l

Sédiments (eau de mer); 1 mg/kg

Station d'épuration des eaux usées; 80 mg/l

Sol; 10.5 mg/kg

OXYDE DE ZINC (CAS: 1314-13-2)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/m³

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg/jour

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 87 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.02 mg/l

eau de mer; 0.006 mg/l

Sédiments (eau douce); 117.8 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 56.5 mg/kg

Station d'épuration des eaux usées; 0.1 mg/l

Sol; 35.6 mg/kg

COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE) (CAS: 136-52-7)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.2351 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.037 mg/m³

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.0558 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.003 mg/l

eau de mer; 0.00236 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 0.37 mg/l

Sédiments (eau douce); 9.5 mg/kg

Sédiments (eau de mer); 9.5 mg/kg

Sol; 10.9 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Contrôles techniques appropriés	Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules et/ou de vapeurs à un niveau acceptable, utiliser des respirateurs appropriés (Voir la section ' protection respiratoire ' ci-dessous).
Protection des yeux/du visage	Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil. Pendant l'usinage, le meulage, l'abrasion ou l'enlèvement ultérieurs de ce produit une protection oculaire appropriée doit être sélectionnée en fonction du type d'outils ou d'équipements utilisés.
Protection des mains	Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.
Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARDS Une combinaison en coton est normalement adéquate. APPLICATIONS PAR VAPORISATION Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. APPLICATIONS STANDARDS Une protection respiratoire n'est pas normalement requise mais peut l'être quand ce produit est utilisé dans un espace clos ou en l'absence de ventilation adéquate. Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS PAR VAPORISATION Lorsque cela est nécessaire, il est recommandé qu'un appareil de protection respiratoire conforme aux normes EN 14594 (appareil à adduction d'air comprimé) soit porté, si l'exposition que subie la personne qui fait l'application ou autres personnes à proximité, ne peut être contrôlée et maintenue en-dessous des limites d'exposition admissibles sur le lieu de travail et si des méthodes d'ingénierie ne peuvent apporter d'amélioration raisonnable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Emulsion.
Couleur	Gris clair. Blanc ou Gris ardoise.
Odeur	Légère. Ammoniac.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	pH (solution concentrée): < 9.6

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	*100°C/212°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	*2.3 kPa @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	1.23-1.33 @ 20°C/68°F
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	1.3-2.3 P @ 25°C/77°F
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Commentaires	*Les valeurs indiquées sont relatives à l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 37 g/litre (méthode ASTM D2369-10/A) de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides afin d'éviter la possibilité d'une réaction exothermique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non répertorié.

Cancérogénicité NTP Non répertorié.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Contient une substance/un groupe de substances qui, au cours de la période d'allaitement, peut avoir des effets néfastes pour l'enfant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition. Le produit contient des faibles quantités de solvants. L'exposition aux vapeurs peut déclencher des effets nocifs tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets sur les systèmes centraux nerveux et rénaux.

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition

Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire. Injection.

Considérations médicales

Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

Informations toxicologiques sur les composants

PARAFFINE CHLORURÉE C14-17

Effets toxicologiques

@@@13 week feeding studies in rats showed dose-related increased absolute and relative liver and kidney weights.@@@ @@@Developmental studies: Laboratory studies in rats fed 28 days before mating at doses of up to 6250ppm showed no fertility impairment and no reduced fetal survival rate. However rats in this study at the highest dose rate that were continued to be fed showed 100% mortality in their pups before weaning. In the middle dose group (1000ppm) there was also reduced survival rate. Pup mortalities due to internal hemorrhages caused by a decrease in vitamin K dependent haemostatic mechanism, induced via the milk from mothers receiving chlorinated paraffin.@@@

2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE

Effets toxicologiques

*Aerosol

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité

Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est réputé avoir des valeurs expérimentales EC50 inférieures à 1 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

Informations écologiques sur les composants

PARAFFINE CHLORURÉE C14-17

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.001 < C(E)L₅₀ ≤ 0.01

Facteur M (aigu) 100

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.0001 < NOEC ≤ 0.001

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 100

OXYDE DE ZINC

toxicité aquatique aiguë

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

C(E)_{L50}	0.1 < C(E) _{L50} ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE)

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)_{L50}	0.1 < C(E) _{L50} ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

3-IODO-2-PROPYNYL-BUTYLCARBAMATE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)_{L50}	0.01 < C(E) _{L50} ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE

<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)_{L50}	0.01 < C(E) _{L50} ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est supposé faire de la bio-accumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. **ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT:** les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. **PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION** et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. **PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION**, parce que ce produit contient des métaux lourds, les planches à mélanger, spatules, applicateurs, conteneurs nominaleme nt vides et bols à mélangeurs contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets contrôlés.

Classe déchet Liste du code de déchet: 08 01 11*. * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Oxyde de zinc et Paraffine chlorurée C14-17
Nom d'expédition (IMDG)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Oxyde de zinc et Paraffine chlorurée C14-17

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Nom d'expédition (ICAO) Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Oxyde de zinc et Paraffine chlorurée C14-17

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Oui. Les exigences d'étiquetage varient en fonction de la quantité nette dangereux. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Marchandises non transportées en vrac.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES
Voir le surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977).

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

BELZONA® 3111(FLEXIBLE MEMBRANE)

Information générale

Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

.....

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.

Conseils de formation

Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.

Commentaires sur la révision

Révision de formulation. Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.

Date de révision

25/03/2021

Révision

1.0

Numéro de FDS

41328

Statut de la FDS

Français. Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Larynx) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient du COBALT BIS(2-ETHYLHEXANOATE), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.